



ter  
Provence-Alpes-Côte d'Azur

UNSA/FASMI, FÉDÉRATION AUTONOME DES  
SYNDICATS DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



## *Commission de suivi du protocole :* **gratuité des transports**

Le 25 janvier 2018, une délégation UNSA Police menée par Philippe Capon, secrétaire général s'est rendue à la commission de suivi du protocole 2016 signé par notre organisation syndicale.

Durant la commission de suivi du protocole, de nombreux sujets ont été abordés, parmi lesquels la gratuité des transports.

En Ile-de-France, une convention est en cours de préparation avec le conseil régional pour une gratuité des transports s'étendant sur toute la région.

Les régions Hauts-de-France, Auvergne Rhône-Alpes, PACA et Pays de Loire ont déjà donné une suite favorable.

Concernant les transports nationaux, l'UNSA Police a réitéré la demande d'étendre les facilités de transports sur tout le territoire. Une négociation avec la SNCF doit s'engager très prochainement dans le but d'établir une convention.

*« Le dossier de la gratuité des transports progresse dans les régions, avec une avancée en Ile-de-France. Néanmoins, l'UNSA Police va accentuer la pression sur la question des transports nationaux avec la SNCF. »*

**-Philippe Capon**  
Secrétaire général UNSA Police

Le 25/01/2018

Le langage de vérité

[www.unsa-police.fr](http://www.unsa-police.fr)